



Table ronde

Participation publique

Rapport de participation publique

Causons éoliennes – Démarche participative sur les énergies renouvelables

MRC des Maskoutains

Janvier 2025



PRÉAMBULE

La MRC des Maskoutains a mené une démarche participative afin d'aider à définir une vision du développement des énergies renouvelables sur son territoire. Dans ce contexte, il a été question surtout de l'éolien, mais aussi d'autres types d'énergies, notamment le solaire et la géothermie.

Cette démarche ne visait pas à être représentative de l'ensemble de la population de la MRC et de ses 17 municipalités, ni à déterminer le pourcentage de personnes souhaitant le développement des énergies renouvelables dans la MRC. Le but était plutôt de pouvoir dégager des constats en lien avec le développement des énergies renouvelables dans le contexte propre à la MRC et à son territoire, en recueillant les attentes, préoccupations et idées des personnes rencontrées. Ainsi, cette démarche ne peut être considérée comme une mesure de l'acceptabilité sociale à l'égard du développement des énergies renouvelables.

Les constats résultants de cette démarche, et qui sont présentés dans les pages de ce rapport, aideront les acteurs municipaux du territoire à prendre des décisions en tenant compte des éléments qui ont été entendus lors des activités consultatives.

TABLE DES MATIÈRES

1. <u>Mise en contexte</u>	4
2. <u>Activités menées</u>	6
3. <u>Synthèse des résultats</u>	13
3.1 Principaux constats	15
3.2 Énergie éolienne	19
3.3 Autres types d'énergies renouvelables	26
3.4 Rôle de la MRC	31
3.5 Retombées économiques des projets	34
4. <u>Conclusion</u>	37
5. <u>Équipe de projet</u>	39
<u>Annexe A</u> : Présentation visuelle	
<u>Annexe B</u> : Outils de communication	
<u>Annexe C</u> : Questionnaire en ligne	
<u>Annexe D</u> : Mémoire	
<u>Annexe E</u> : Revue de presse	



1. MISE EN CONTEXTE

1. MISE EN CONTEXTE

La MRC des Maskoutains a entrepris une réflexion collective, *Causons éoliennes*, entourant le développement potentiel de projets d'énergies renouvelables sur son territoire.

Les objectifs de la démarche :

- Informer la population sur les besoins énergétiques du Québec;
- Mieux faire connaître les rôles et responsabilités de la MRC dans le contexte de la transition énergétique;
- Définir une vision claire du rôle de la MRC dans le développement des énergies renouvelables, en particulier dans le développement éolien;
- Identifier les conditions gagnantes de réalisation d'un projet éolien ou de tout autre projet d'énergies renouvelables sur le territoire de la MRC;
- Explorer les possibilités d'utilisation des retombées financières d'un éventuel projet.

À l'automne 2024, plusieurs rencontres se sont tenues avec différentes organisations ainsi qu'avec la population afin d'entamer cette réflexion, en plus d'un questionnaire en ligne.

Le rapport de consultation présente les grandes lignes de cette démarche, de même que la synthèse des résultats récoltés.



Les objectifs de la démarche sont tirés de page [Éoliennes et autres énergies renouvelables](#), mise en ligne par la MRC.



2. ACTIVITÉS MENÉES

2. ACTIVITÉS MENÉES

Rencontres


Quatre rencontres ont eu lieu avec différentes organisations ainsi que le grand public, avec comme objectif d'entamer la discussion sur le développement potentiel de projets d'énergies renouvelables, notamment de projets éoliens, sur le territoire de la MRC, tout en recueillant les attentes, préoccupations et propositions des personnes rencontrées.

En plus des contenus présentés par la MRC, Hydro-Québec a également participé aux rencontres afin de fournir des informations sur la transition énergétique et les besoins du Québec en électricité.

L'enregistrement vidéo de ces présentations (capté lors de la rencontre du 2 décembre 2024) est disponible sur le site [Causons éoliennes](#) ainsi qu'à l'annexe B.

De plus, les rencontres avec les agriculteurs et agricultrices, ainsi qu'avec le grand public, étaient précédées d'une porte ouverte permettant de discuter avec les personnes représentant la MRC, Hydro-Québec et la Santé publique.

Déroulement de la rencontre

- 
1. Mise en contexte, objectifs et démarches de la MRC
 2. La transition énergétique et les besoins du Québec en électricité
 3. Élaborer la vision de développement des énergies renouvelables de la MRC
 4. Le RCI sur les éoliennes en bref
 5. Les rôles possibles de la MRC dans le développement des projets d'énergies renouvelables
 6. Ateliers participatifs
 7. Retour sur les ateliers
 8. Conclusion

2. ACTIVITÉS MENÉES

Rencontres (suite)

À la suite de la présentation des différents points d'information (la présentation complète est disponible à l'annexe B), un atelier participatif permettait d'échanger sur plusieurs questions, présentées ci-dessous.

Questions d'échange en atelier

Première partie

Dans l'éventualité où des projets éoliens sont proposés :

- Quelles sont vos préoccupations?
- Quelles seraient les conditions gagnantes pour assurer une bonne intégration des projets dans leur milieu?
- Quel devrait être le rôle de la MRC dans ces projets? Promoteur? Partenaire? Gestionnaire du territoire seulement?

Deuxième partie

- La MRC devrait-elle évaluer le développement d'autres énergies renouvelables sur son territoire (ex. solaire, géothermie, bioénergie)?
- Quelles seraient vos préoccupations?
- Quelles seraient les conditions gagnantes pour assurer une bonne intégration des projets dans leur milieu?
- Quel devrait être le rôle de la MRC dans ces projets? Promoteur? Partenaire? Gestionnaire du territoire seulement?

Troisième partie

- Si des projets d'énergies renouvelables sont réalisés sur le territoire et qu'ils engendrent des retombées économiques pour la MRC, à quoi devraient-elles servir?
- Quels types de projets devraient être soutenus?

2. ACTIVITÉS MENÉES

Organismes environnementaux et de développement économique

Une rencontre a eu lieu le 21 novembre 2024 en présence de 14 personnes représentant d'organismes environnementaux et de développement économique.

Organisations présentes :

- Conseil régional de l'environnement de la Montérégie
- Association du mont Rougemont
- Boisé des Douze
- Organisme de bassin versant de la Yamaska
- Saint-Hyacinthe technopole
- Comité du bassin versant de la rivière Salvail
- Chambre de commerce de la grande région de Saint-Hyacinthe
- Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain (CCCPEM)



Rencontre du 21 novembre 2024 (photo : Table ronde Participation publique)

2. ACTIVITÉS MENÉES

Milieu agricole

Deux rencontres ont permis de consulter le milieu agricole.

- Une première rencontre avec des personnes représentant le milieu agricole ainsi que des entreprises agricoles le 28 novembre 2024 au matin, à laquelle 12 personnes ont participé;
- Une rencontre avec les agriculteurs et agricultrices le 28 novembre 2024 en soirée, précédée d'une porte ouverte, à laquelle 21 personnes ont participé.

En plus de la MRC et d'Hydro-Québec, la Direction de la Santé publique de la Montérégie (CISSS de la Montérégie-Centre) était aussi présente en soirée.

Organisations présentes :

- Union des producteurs agricoles (UPA)
- Comité de bassin versant du ruisseau des Salines (CBVRS)



Rencontre du 28 novembre 2024 en soirée (photos : Table ronde Participation publique)

2. ACTIVITÉS MENÉES

Grand public

La population de la MRC a été conviée à une rencontre le 2 décembre 2024 en soirée, précédée d'une porte ouverte.

En plus de la MRC et d'Hydro-Québec, la Direction de la Santé publique de la Montérégie (CISSS de la Montérégie-Centre) était aussi présente en soirée.

34 personnes ont assisté à la rencontre.



Rencontre du 2 décembre 2024 (photos : Table ronde Participation publique)

2. ACTIVITÉS MENÉES

Questionnaire en ligne

Un questionnaire a été mis en ligne du 25 novembre au 13 décembre 2024, reprenant les mêmes questions posées lors des ateliers avec les organisations et la population.

Près de 300 personnes ont répondu au questionnaire, qui se trouve à l'annexe C.

Mémoire

Un mémoire a été transmis à la MRC par le Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain (CCCPEM). Celui-ci est disponible à l'annexe D.

Site Internet de la MRC

Sur son site, la MRC a créé une page dédiée, [Éoliennes et autres énergies renouvelables](#), afin que la population ait accès à des informations sur la démarche de consultation, sur le RCI ainsi qu'à des fiches thématiques sur les différents types d'énergies renouvelables.



3. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

3. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Les prochaines pages présentent la synthèse des rencontres et des commentaires laissés par les personnes ayant participé au questionnaire en ligne.

Cette synthèse est divisée en cinq (5) volets :

3.1 Principaux constats

3.2 Énergie éolienne

3.3 Autres types d'énergie renouvelable

3.4 Rôle de la MRC

3.5 Retombées économiques

Les résultats de certaines questions du questionnaire en ligne sont également présentés sous forme de graphiques afin d'illustrer les tendances dans les résultats récoltés.

3.1 Principaux constats

Parmi le grand nombre de commentaires récoltés dans le questionnaire en ligne et lors des rencontres, **la protection des terres agricoles et les impacts environnementaux des projets** constituent des préoccupations récurrentes.

Préservation des terres agricoles

La protection des terres agricoles de la région est perçue comme essentielle.

On note une forte préoccupation, même une opposition exprimée dans plusieurs commentaires en ligne, à l'installation de projets énergétiques (notamment des éoliennes) sur les terres agricoles.



3.1 Principaux constats

Impacts environnementaux

Des préoccupations sont exprimées par de nombreuses personnes par rapport aux impacts environnementaux des projets potentiels, notamment :

- Le bruit généré par les éoliennes;
- La protection de la biodiversité.



3.1 Principaux constats

Par ailleurs, les commentaires laissés dans le questionnaire en ligne montrent que **plusieurs personnes ne souhaitent pas le développement de projets éoliens sur le territoire**, souvent en lien à des préoccupations entourant les terres agricoles, l'environnement et les retombées économiques.

Toutefois, un bon nombre de commentaires sont davantage orientés vers des propositions ou des conditions pour améliorer l'intégration de ce type de projets.



3.1 Principaux constats

Quant au rôle que devrait tenir la MRC dans le cadre de projets d'énergies renouvelables, une forte proportion des personnes participantes considère **que la MRC devrait s'en tenir à un rôle de gestionnaire du territoire**, en mettant l'accent sur la protection des activités agricoles.

Bon nombre de personnes trouveraient également intéressant que la MRC soit partenaire avec Hydro-Québec sur certains projets.

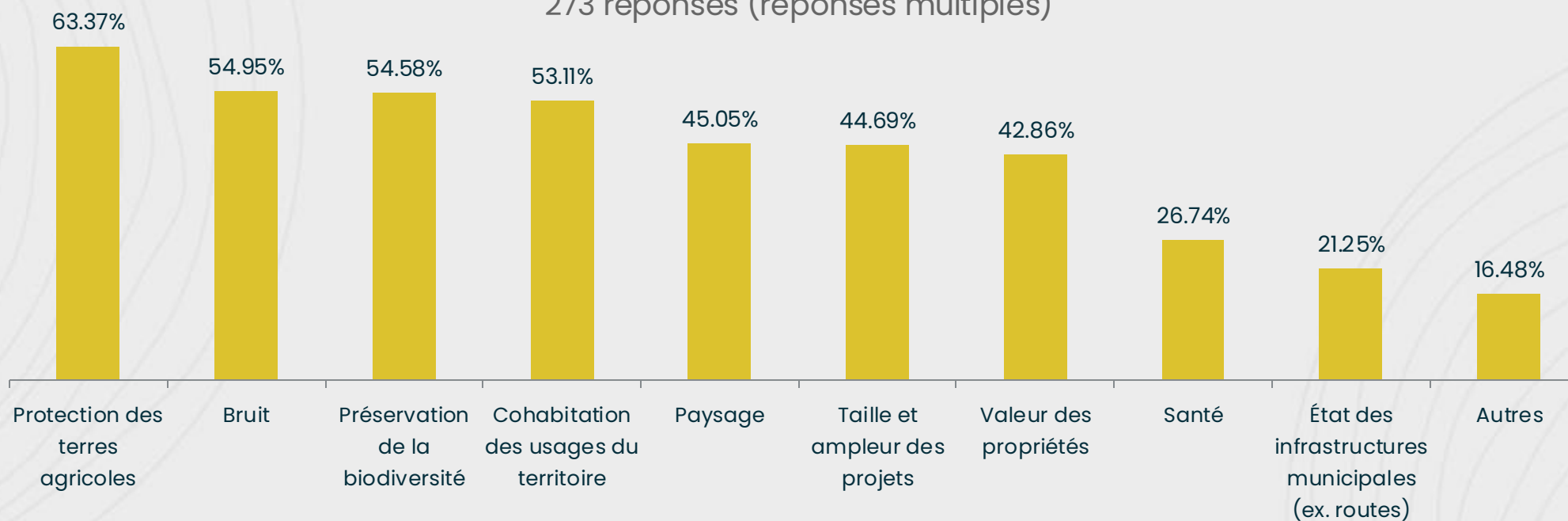


3.2 Énergie éolienne

Résultats du questionnaire en ligne

Quelles sont vos préoccupations?

273 réponses (réponses multiples)



3.2 Énergie éolienne

Principales préoccupations

Terres agricoles et environnement

- L'importance de protéger le territoire agricole.
- Des distances séparatrices insuffisantes et le manque de réglementation claire à cet effet.
- L'impact potentiel des projets éoliens sur les sols, qui sont déjà très sollicités sur le territoire de la MRC, ainsi que sur les nappes phréatiques et la qualité de l'eau.
- La destruction de corridors écologiques par la multiplication des infrastructures (éoliennes, chemins d'accès, etc.)
- Les risques de collisions avec les oiseaux et la perturbation de leurs comportements (chasse, reproduction, migration).

Impacts sur la santé et sociaux

- Le bruit généré par les éoliennes pour les personnes qui résident à proximité de celles-ci.
- La dégradation du tissu social parmi la population, de même qu'entre voisinage, associée à ce type de projet.

3.2 Énergie éolienne

(suite)

- Une consultation insuffisante de la population et le manque de transparence dans les informations transmises.

Impacts économiques et financiers

- Une perception que les éoliennes ne sont pas assez efficaces et durables considérant les énormes besoins énergétiques du Québec.
- Le coût élevé de fabrication, d'entretien et de démantèlement, entraînant une perception de gaspillage de l'argent public.
- La nécessité de bien évaluer et comprendre les coûts et les bénéfices de tels projets.

Durabilité des projets éoliens

- La courte espérance de vie des éoliennes et la gestion adéquate du démantèlement des infrastructures en fin de vie.
- Le problème de recyclabilité des matériaux utilisés pour les éoliennes.

3.2 Énergie éolienne

Conditions gagnantes

Emplacements potentiels

- Éviter l'installation d'éoliennes dans les terres agricoles fertiles (de classe 1, 2 et 3, notamment).
- Réduire les impacts sur les sols agricoles, en utilisant des chemins existants et en restaurant les terres après le démantèlement des éoliennes.
- Prioriser des emplacements tels que :
 - Les crêtes rocheuses, les milieux non cultivables et non forestiers;
 - Les terres publiques;
 - Des espaces éloignés des lieux récréatifs et des habitations;
 - Des terrains vacants ou industriels, par exemple à proximité des autoroutes ou des parcs industriels.
 - Des zones où elles auront moins d'impacts environnementaux, loin des zones naturelles sensibles et des corridors de migration.

3.2 Énergie éolienne

Études environnementales

- Réaliser des études complètes sur les impacts potentiels des éoliennes, notamment sur :
 - La faune (collisions avec les oiseaux, perturbations de la faune, etc.);
 - Les sols et les nappes phréatiques;
 - La durabilité des matériaux (recyclabilité des pales).
- Étudier les impacts à long terme (bilan carbone, rentabilité, efficacité énergétique).

Compensation et équité

- Clarifier les critères pour définir la notion de « voisin » d'une éolienne afin de garantir une redistribution équitable des redevances.
- Prévoir des compensations financières directes pour la population vivant à proximité des éoliennes (ex. crédits de taxes foncières aux habitations dans un rayon de 2 km).
- Veiller à ce que les communautés touchées bénéficient des retombées économiques.
- Assurer une répartition équitable des redevances entre les municipalités et les personnes impactées.

3.2 Énergie éolienne

Acceptabilité sociale et communication

- Documenter et valider l'acceptabilité sociale par des consultations publiques approfondies, des référendums et des soirées d'information sur les impacts réels (positifs et négatifs).
- Fournir à la population une information complète, objective et transparente, incluant les aspects économiques, environnementaux et sociaux.
- Impliquer la communauté dans le processus pour qu'elle se sente écoutée et valorisée.
- Expliquer clairement les retombées économiques pour les communautés.
- Prévoir un contact direct (numéro d'urgence) pour signaler rapidement des problèmes liés aux éoliennes.

Gestion des projets

- Favoriser des partenariats avec Hydro-Québec, plutôt que de confier les projets à des promoteurs privés.
- Envisager des modèles coopératifs ou sans but lucratif pour que les profits restent dans la communauté.

3.2 Énergie éolienne

(suite)

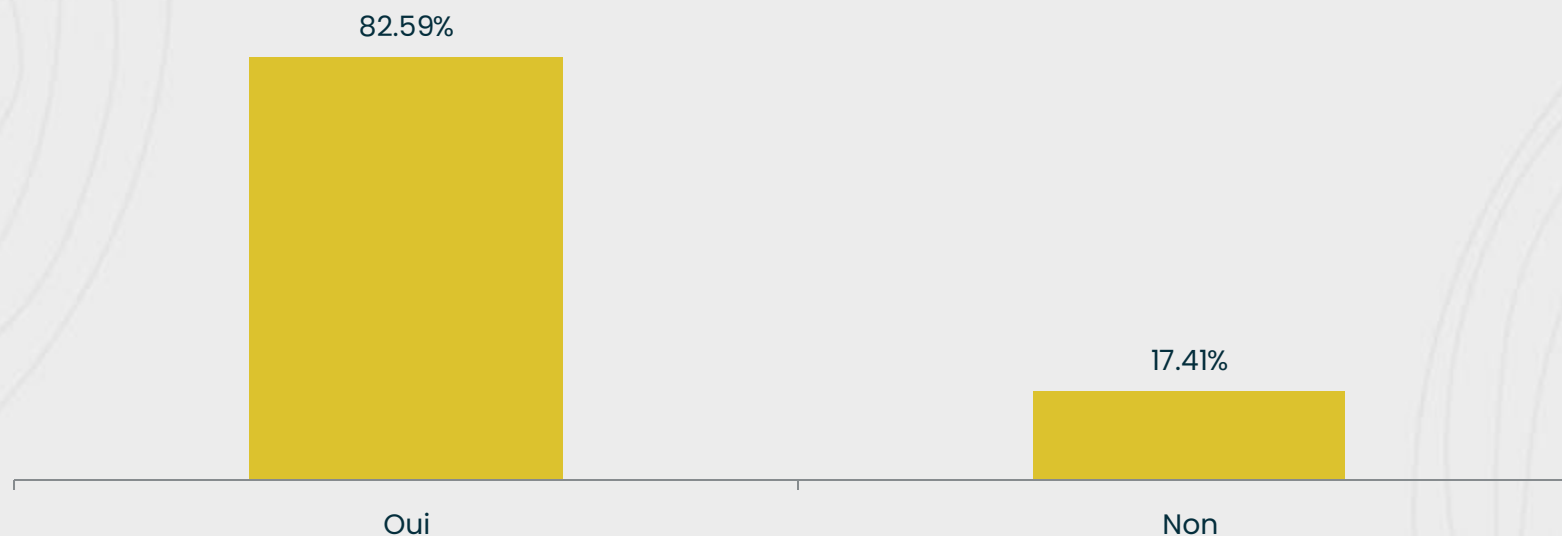
- Inclure l'avis d'experts neutres dans la prise de décisions, notamment dans les domaines de l'environnement et du choix des énergies renouvelables à développer.
- Respecter les meilleures normes mondiales d'intégration des projets éoliens.

3.3 Autres types d'énergies renouvelables

Résultats du questionnaire en ligne

La MRC devrait-elle évaluer le développement d'autres formes d'énergies renouvelables sur son territoire (ex. solaire, géothermie, bioénergie)?

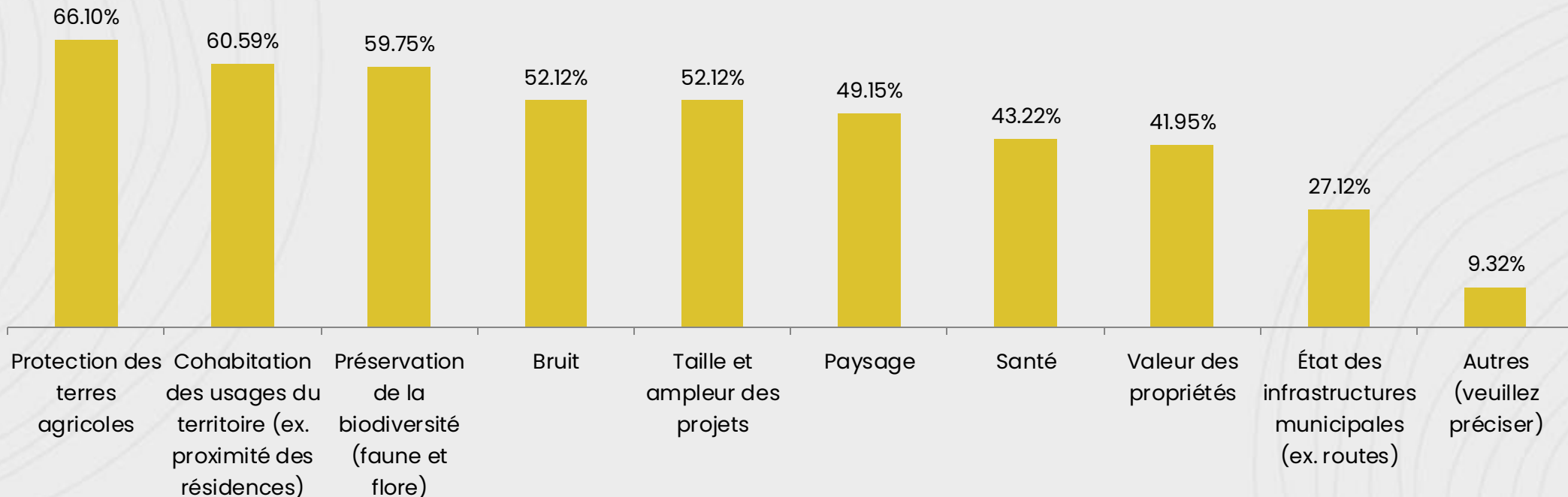
247 réponse (choix unique)



3.3 Autres types d'énergies renouvelables

Résultats du questionnaire en ligne

Quelles seraient vos préoccupations?
236 réponses (choix multiples)



3.3 Autres types d'énergies renouvelables

Énergie solaire

Principales préoccupations

- La rentabilité à long terme de tels projets ainsi que l'impact environnemental de la production des panneaux solaires.
- D'autres technologies pourraient être plus avantageuses et moins coûteuses.

Conditions gagnantes

- Prioriser les toits des bâtiments résidentiels, commerciaux, agricoles et municipaux, ainsi que les structures au-dessus des stationnements pour l'installation de panneaux solaires.
- Éviter l'installation de panneaux solaires sur des terres agricoles pour préserver leur utilisation agricole.
- Utiliser les panneaux solaires pour convertir les îlots de chaleur urbains en capteurs solaires.
- Offrir des subventions pour l'installation de panneaux solaires pour les entreprises et les particuliers.
- Soutenir des programmes permettant à la population de vendre leur surplus d'électricité à Hydro-Québec.

3.3 Autres types d'énergies renouvelables

Géothermie

Principales préoccupations

- Un coût initial élevé nécessitant des subventions pour en encourager l'adoption.

Conditions gagnantes

- Encourager la géothermie dans les secteurs institutionnels et industriels.
- Développer des projets à l'échelle de quartiers résidentiels chauffés par géothermie.
- Mettre en place des projets avec un faible impact environnemental (sans bruit, notamment).

Bioénergie

Principales préoccupations

- Gestion des odeurs et tri inefficace des déchets par les citoyens.
- Impacts possibles sur la compétitivité des intrants agricoles.

Conditions gagnantes

- Encourager des projets de valorisation énergétique des résidus agricoles et urbains.

3.3 Autres types d'énergies renouvelables

(suite)

- Exploiter les infrastructures déjà existantes, comme celles de Saint-Hyacinthe.

Hydroélectricité

- Exploiter davantage les cours d'eau pour développer des microcentrales.
- Optimiser les barrages existants pour améliorer leur rendement énergétique.

Diversification et transition énergétiques

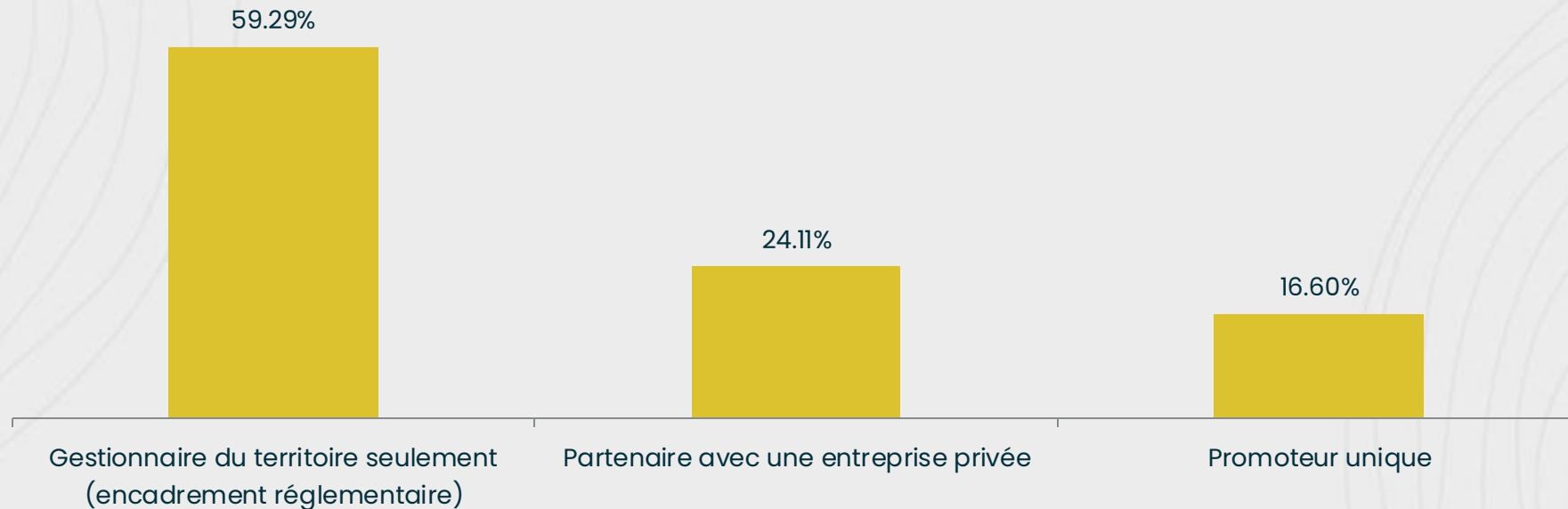
- Diversifier les types d'énergies afin de répondre aux besoins énergétiques croissants, tout en assurant une résilience face aux changements climatiques.
- Explorer les innovations émergentes et des technologies de stockage.
- Encourager des initiatives participatives pour inclure la population dans la transition et l'efficacité énergétique (ex. Programme Hilo d'Hydro-Québec).
- Prioriser la réduction des déchets en amont pour soutenir une économie circulaire.

3.4 Rôle de la MRC

Résultats du questionnaire en ligne

Quel devrait être le rôle de la MRC dans des projets éoliens?

253 réponses (choix unique)

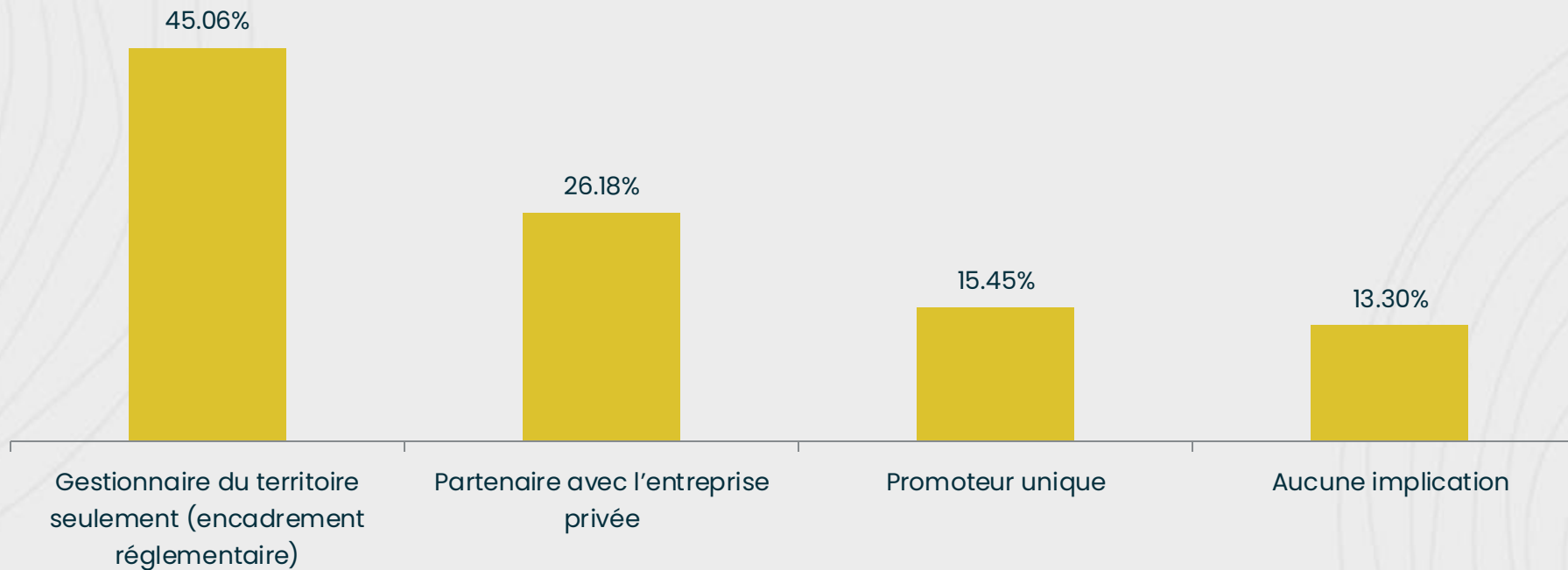


3.4 Rôle de la MRC

Résultats du questionnaire en ligne

Quel devrait être le rôle de la MRC dans d'autres projets d'énergies renouvelables?

233 réponses (choix unique)



3.4 Rôle de la MRC

Tant pour les projets éoliens que pour les autres types d'énergies renouvelables, la population était invitée à se prononcer sur le rôle que devrait tenir la MRC dans leur développement.

Gestionnaire du territoire

- La majorité des participants souhaitent que la MRC se limite à son rôle de gestionnaire du territoire. À ce titre, la protection des terres agricoles constitue un rôle clé de la MRC, notamment pour :
 - Bien définir les règles pour éviter les impacts sur les productions agricoles existantes;
 - S'assurer de ne pas nuire au développement des projets futurs des producteurs agricoles;
 - Garantir que les projets soient adaptés aux besoins du territoire.

Partenaire

- Une participation de la MRC en tant que partenaire pourrait être envisagée, notamment avec Hydro-Québec, afin d'assurer la légitimité des projets et en réduire les risques.
- Cette participation permettrait de diversifier les revenus de la MRC tout en favorisant l'acceptabilité sociale.

Promoteur

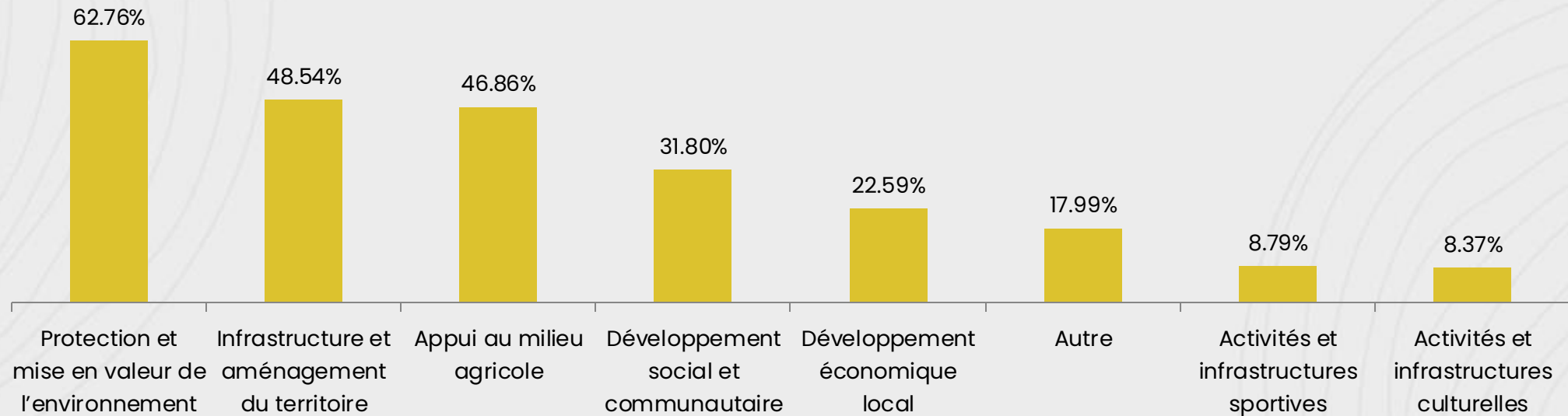
- Il est jugé peu souhaitable par de nombreuses personnes que la MRC tienne un rôle de promoteur de projet, principalement pour des raisons d'apparence de conflit d'intérêts et de complexité de gestion.

3.5 Retombées économiques des projets

Résultats du questionnaire en ligne

Si des projets d'énergie renouvelable sont réalisés sur le territoire et qu'ils engendrent des retombées économiques pour la MRC, à quoi devraient-elles servir?

239 réponses (trois réponses possibles)



3.5 Retombées économiques des projets

Voici les principales propositions recueillies entourant l'utilisation des retombées économiques des projets d'énergies renouvelables.

Protection de l'agriculture et de l'environnement

- Subventionner les pratiques agroenvironnementales des fermes.
- Investir dans le nettoyage et l'entretien des cours d'eau.
- Soutenir la création et la préservation des milieux naturels.
- Financer des initiatives pour compenser les effets négatifs des projets sur l'environnement.

Réduction des taxes et allègement fiscal

- Utiliser les retombées pour rembourser les dettes municipales et ainsi réduire les taxes des citoyens.
- Offrir des compensations financières pour les propriétaires les plus impactés par les projets.

Transition énergétique

- Subventionner des initiatives pour réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments résidentiels et communautaires (ex. thermopompes, fenêtres écoénergétiques).

3.5 Retombées économiques des projets

(suite)

- Encourager l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments publics, municipaux et résidentiels.
- Soutenir la population et les entreprises agricoles à adopter des technologies écoénergétiques.

Infrastructures locales

- Développer des infrastructures communautaires, comme des parcs, des pistes cyclables ou d'autres lieux de rassemblement, ainsi que des services qui profitent à toutes les générations.
- Investir dans le logement abordable et social afin de répondre aux besoins.



4. CONCLUSION

4. CONCLUSION

La démarche de consultation *Causons éoliennes* initiée par la MRC des Maskoutains a permis de confirmer l'importance accordée à la protection des terres et des activités agricoles sur le territoire, de même que la préservation de l'environnement.

Plusieurs conditions gagnantes ont été énoncées, qui permettraient de faciliter le développement potentiel de projet d'énergies renouvelables sur le territoire.

Grâce à cette consultation auprès de la population, la MRC a des éléments importants entre les mains qui l'aideront à définir une vision pour le développement de ces énergies.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé aux activités !



5. ÉQUIPE DE PROJET

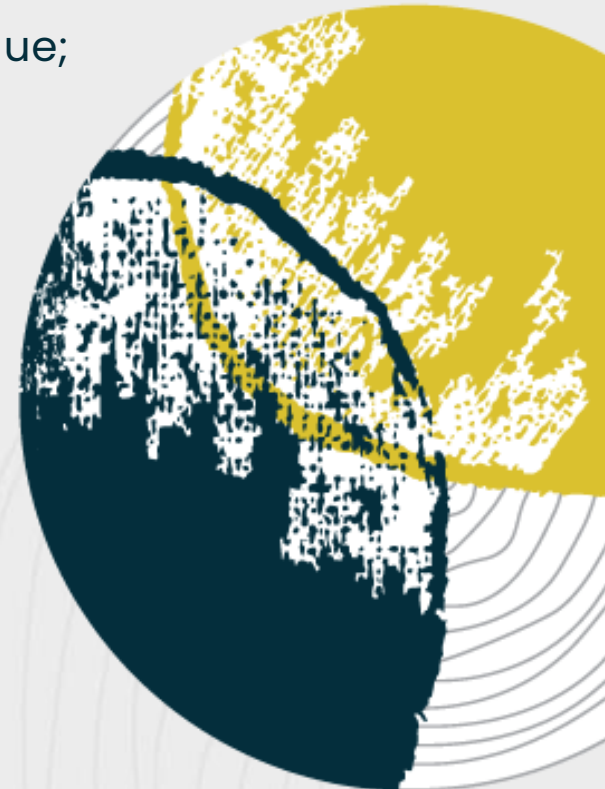
5. ÉQUIPE DE PROJET

Dans le cadre de son mandat, **Table ronde Participation publique** a notamment réalisé les tâches suivantes :

- Collaboration à la préparation des activités et des outils de participation publique;
- Animation des activités;
- Analyse des résultats et rédaction du rapport de participation publique.

L'équipe de Table ronde Participation publique :

- **Hugo Mimee**, CP3, Président et professionnel en participation publique
- **Isabel T. Dion**, collaboratrice, Analyste-rédactrice en démarches participatives





ANNEXE A
Présentation visuelle

Présentation visuelle

Il est possible de consulter la présentation visuelle complète utilisée autant par la MRC des Maskoutains que par Hydro-Québec, sur la Page web de la MRC des Maskoutains :

https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/_files/ugd/c31e4a_a678ed3d73af4e5f99327277a6375d16.pdf





ANNEXE B

Outils de communication

(Aperçu de quelques outils utilisés)

Outils de communication

Page web de la MRC des Maskoutains :

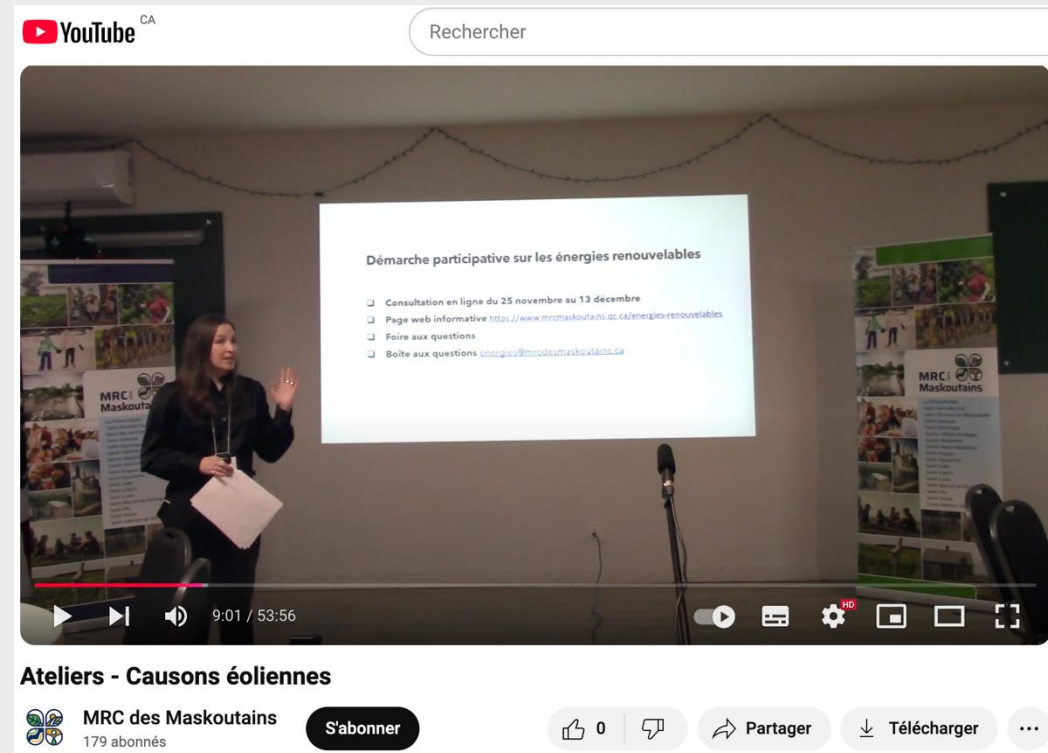
<https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/energies-renouvelables>



The screenshot shows the website for the MRC des Maskoutains. At the top left is the logo for MRC des Maskoutains, which consists of a stylized four-leaf clover with different colors (green, blue, yellow, red) and the text 'MRC des Maskoutains' below it. To the right of the logo are navigation links: 'Documentation', 'Alerte tempête', 'Nous joindre', and 'Emplois'. Below these links is a search bar with a magnifying glass icon and the text 'Que recherchez-vous?' and a 'MENU' button with a hamburger icon. The main content area has a left sidebar with a 'Menu de la page' section containing a list of links: 'Énergies renouvelables', 'Causons éoliennes', 'Fiches thématiques', 'RCI éolien', 'Foire aux questions', 'Documentation', and 'Des questions?'. The main content area features a large heading 'Éoliennes et autres énergies renouvelables' and a sub-heading 'Énergies renouvelables'. Below the sub-heading is a paragraph of text: 'La MRC des Maskoutains a entrepris une réflexion collective sur le développement des énergies renouvelables en vue de se positionner face à d'éventuels projets sur son territoire.' This is followed by another paragraph: 'Causons éoliennes se veut une occasion pour la population d'en apprendre davantage sur les besoins énergétiques du Québec et sur le développement de l'énergie éolienne et les autres formes d'énergies renouvelables. C'est aussi une occasion de réfléchir et de faire connaître son opinion avant que des décisions soient prises à cet égard.' At the bottom of the main content area is a final paragraph: 'Vous êtes donc invité à y participer!'

Outils de communication

Enregistrement vidéo de la rencontre du 2 décembre 2024
: <https://www.youtube.com/watch?v=L6QuJHqwMTo>



The video player shows a woman presenting a slide titled "Démarche participative sur les énergies renouvelables". The slide lists the following items:

- ❑ Consultation en ligne du 25 novembre au 13 décembre
- ❑ Page web informative <https://www.mrcmaskoutains.cc.ca/energies-renouvelables>
- ❑ Foire aux questions
- ❑ Boîte aux questions enrg.ca@mrcmaskoutains.ca

The video player interface includes the YouTube logo, a search bar with the text "Rechercher", and a progress bar showing 9:01 / 53:56. Below the video, the channel name "Ateliers - Causons éoliennes" is displayed, along with the MRC des Maskoutains logo and name, 179 abonnés, and a "S'abonner" button. There are also icons for likes (0), comments, sharing, and downloading.

Outils de communication

Communiqué de presse de la MRC des Maskoutains – 19 novembre 2024

<https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/post/causons-%C3%A9oliennes>



Communiqué Pour diffusion immédiate

Démarche participative de la MRC des Maskoutains

Causons éoliennes

Saint-Hyacinthe, le 19 novembre 2024 – La MRC des Maskoutains poursuit le dialogue avec les citoyennes, citoyens et organisations de son territoire à propos des énergies renouvelables. Le 2 décembre, à partir de 17 h 30, la MRC convie la population à une démarche participative qui se déroulera en quatre temps.

La soirée débutera par une formule « portes ouvertes » où les participants auront l'occasion de poser toutes leurs questions aux experts dans les différents stands d'information (MRC, Hydro-Québec, la Santé publique, etc.).

À 19 h, il y aura deux présentations, l'une par Hydro-Québec et l'autre par la MRC, et le tout sera suivi par des ateliers sur trois thèmes différents : le développement énergétique sur le territoire; les conditions gagnantes pour des projets viables et les retombées : quelles sont-elles? Qu'en fait-on?

La rencontre prendra fin à la suite de la mise en commun des résultats de ces ateliers lors d'une plénière.

Les objectifs de la démarche :

- Informer la population sur les besoins énergétiques du Québec;
- Mieux faire connaître les rôles et responsabilités de la MRC dans le contexte de la transition énergétique;
- Définir une vision claire du rôle de la MRC dans le développement des énergies renouvelables, en particulier dans le développement éolien;
- Identifier les conditions gagnantes de réalisation d'un projet éolien ou de tout autre projet d'énergies renouvelables sur le territoire de la MRC;
- Explorer les possibilités d'utilisation des retombées financières d'un éventuel projet.

Les personnes qui ne peuvent pas se présenter à la rencontre auront la possibilité de remplir un sondage en ligne sur le site de la MRC, du 25 novembre au 13 décembre 2024.

La MRC a mis à jour la page consacrée aux énergies renouvelables sur son site Internet. Les citoyennes et citoyens peuvent y trouver des informations, des références, une foire aux questions (FAQ) et une section où il leur est possible de poser leurs questions ou d'émettre un commentaire sur le sujet.

Il est préférable de s'inscrire pour participer à la soirée du 2 décembre. Pour ce faire, vous pouvez communiquer avec madame Mélanie Boucher au 450 774-3141, poste 3134 ou par courriel à info@mrcdesmaskoutains.ca.

- 30 -

Source : Service des communications
MRC des Maskoutains
450 774-3141, poste 3137
gbegin@mrcdesmaskoutains.ca



[MRC des Maskoutains](#)
[Comités de bassin versant maskoutains](#)
[Matinées gourmandes](#)

Outils de communication

- Événement Facebook – MRC des Maskoutains
- Reels Facebook – MRC des Maskoutains



LE PLAN DE MATCH

17 H 30 Kiosques (l'occasion de poser vos questions)

19 H Présentations par la MRC et Hydro-Québec

Ateliers

- Développement énergétique sur le territoire
- Conditions gagnantes pour des projets viables
- Les retombées : quelles sont-elles? Qu'en fait-on?

Consultation en ligne
du 25 novembre au 13 décembre

2

Lundi 2 décembre 2024 à 17 h 30

Causons éoliennes

3355 Boulevard Laurier, Ste-Marie-Madeleine, QC J0H 1S0, Canada



23:08

Reels

Éoliennes et autres énergies renouvelables | ...

CAUSONS ÉOLIENNES

DÉMARCHE PARTICIPATIVE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES
LA MRC POURSUIT LE DIALOGUE AVEC LES CITOYENS ET CITOYENNES DU TERRITOIRE

LE PLAN DE MATCH

17 H 30 Kiosques (l'occasion de poser vos questions)

19 H Présentations par la MRC et Hydro-Québec

Ateliers

- Développement énergétique sur le territoire
- Conditions gagnantes pour des projets viables
- Les retombées : quelles sont-elles? Qu'en fait-on?

Consultation en ligne
du 25 novembre au 13 décembre

Le 2 décembre 2024

À la Salle municipale - 3355, boul. Laurier, Sainte-Marie-Madeleine (anciennement la cabane à sucre Tétrault)

MRC des Maskoutains
Inscription :
Mélanie Boucher
3355, boul. Laurier, Ste-Marie-Madeleine, QC J0H 1S0
info@mrcdesmaskoutains.ca

MRC des Maskoutains
mrcmaskoutains.qc.ca

La MRC des Maskoutains poursuit ses efforts

En savoir plus

Sponsorisées

Ajoutez un commentaire

Outils de communication

- Publications Facebook – MRC des Maskoutains



MRC des Maskoutains ▶ **Causons éoliennes**

19 novembre 2024 · 🌐

La MRC des Maskoutains poursuit le dialogue avec les citoyennes, citoyens et organisations de son territoire à propos des énergies renouvelables.

Le 2 décembre, à partir de 17 h 30, la MRC convie la population à une démarche participative.

La soirée débutera par une formule « portes ouvertes » où les participants auront l'occasion de poser toutes leurs questions aux experts présents.

À 19 h, il y aura deux présentations, l'une par Hydro-Québec et l'autre par la MRC, et le tout sera suivi par des ateliers et une plénière.

Pour tout savoir de cette démarche : <https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/energies-renouvelables>



CAUSONS ÉOLIENNES

DÉMARCHE PARTICIPATIVE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES
LA MRC POURSUIT LE DIALOGUE AVEC LES CITOYENS ET CITOYENNES DU TERRITOIRE

LE PLAN DE MATCH

17 H 30 Kiosques (l'occasion de poser vos questions)
19 H Présentations par la MRC et Hydro-Québec
Ateliers

- Développement énergétique sur le territoire
- Conditions gagnantes pour des projets viables
- Les retombées : quelles sont-elles? Qu'en fait-on?

Consultation en ligne
du 25 novembre au 13 décembre

Le 2 décembre 2024
À la Salle municipale - 3355, boul. Laurier, Sainte-Marie-Madeleine
(anciennement la cabane à sucre Tétreault)

Inscription :
Mélanie Boucher
450 774-3141, poste 3134
info@mrcdesmaskoutains.ca

MRC des Maskoutains
mrcmaskoutains.qc.ca

Outils de communication

<https://villest-pie.ca/evenements/rencontre-publique-causons-eoliennes/>



The screenshot shows the top navigation bar of the Ville de Saint-Pie website. It includes the city logo, a search icon, and menu items for 'Formulaires en ligne', 'Carte interactive', 'Portail citoyen', and 'Offres d'emploi'. Below the navigation bar, the event title 'RENCONTRE PUBLIQUE « CAUSONS ÉOLIENNES »' is displayed in bold. To the left of the title are social media icons for Facebook, Twitter, LinkedIn, and Email. Below the title, it states 'Évènement initié par la MRC des Maskoutains'. The event details are listed: 'Date : 02 décembre 2024', 'Heure : À 17:30', and 'Lieu : 3355 BOULEVARD LAURIER, SAINTE-MARIE-MADELEINE, J0H 1S0'. A red button labeled 'Ajouter à mon calendrier' with a calendar icon is positioned to the right of the date and time.

 **Formulaires en ligne** **Carte interactive** **Portail citoyen** **Offres d'emploi** 

Ville ▾ **Services aux citoyens** ▾ **Service des loisirs** ▾ **Conseil sans papier**

RENCONTRE PUBLIQUE « CAUSONS ÉOLIENNES »

Évènement initié par la MRC des Maskoutains

Date : 02 décembre 2024
Heure : À 17:30

Lieu :
3355 BOULEVARD LAURIER,
SAINTE-MARIE-MADELEINE , J0H 1S0

Ajouter à mon calendrier 

Outils de communication

- Publications Facebook – Municipalité de Sainte-Marie-Madeleine



Municipalité de Sainte-Marie-Madeleine
2 décembre 2024 · 🌐

MRC des Maskoutains | CAUSONS ÉOLIENNES | 2 DÉCEMBRE 2024
Salle municipale de Sainte-Marie-Madeleine située au 3355, boul. Laurier, à Sainte-Marie-Madeleine, anciennement la cabane à sucre Tétreault

CAUSONS ÉOLIENNES
DÉMARCHE PARTICIPATIVE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES
LA MRC POURSUIT LE DIALOGUE AVEC LES CITOYENS ET CITOYENNES DU TERRITOIRE

LE PLAN DE MATCH

17 H 30 Kiosques (l'occasion de poser vos questions)
19 H Présentations par la MRC et Hydro-Québec
Ateliers

- Développement énergétique sur le territoire
- Conditions gagnantes pour des projets viables
- Les retombées : quelles sont-elles? Qu'en fait-on?

Consultation en ligne
du 25 novembre au 13 décembre

Le 2 décembre 2024
À la Salle municipale - 3355, boul. Laurier, Sainte-Marie-Madeleine
(anciennement la cabane à sucre Tétreault)

Inscription :
Mélanie Boucher
450 774-3141, poste 3134
info@mrcdesmaskoutains.ca

MRC des Maskoutains
mrcmaskoutains.qc.ca

MRCMASKOUTAINS.QC.CA
Éoliennes et autres énergies renouvelables | MRC des Maskoutains
La MRC des Maskoutains a entrepris une réflexion collective sur le développement des énergies renouvelables en vue de se positionner face à d'éventuels projets sur son territoire.

J'aime Commenter Envoyer Partager

Outils de communication

Site Internet de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) – lien vers le document intitulé *Éoliennes et santé publique – mise à jour 2023*.

<https://www.inspq.qc.ca/publications/3468>

Des extraits de ce document étaient disponibles au kiosque de la Direction de la Santé publique lors des volets Portes ouvertes.





ANNEXE C

Questionnaire en ligne

Démarche participative sur les énergies renouvelables dans la MRC des Maskoutains



Section 1 : Profil du répondant ou de la répondante

1. À quel genre vous identifiez-vous?

- Femme
- Homme
- Non-binaire
- Préfère ne pas répondre

2. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous?

- Moins de 18 ans
- 18 à 35 ans
- 36 à 45 ans
- 46 à 55 ans
- 56 à 65 ans
- 66 ans et +

3. À quel titre répondez-vous à ce sondage?

- Résident (e) de la MRC - milieu urbain
- Résident (e) de la MRC - milieu agricole
- Représentant (e) d'un organisme communautaire
- Représentant (e) d'un organisme environnemental
- Représentant (e) d'un organisme du milieu agricole
- Représentant (e) d'un organisme municipal ou gouvernemental
- Représentant (e) d'un autre type d'organisme
- Autre (veuillez préciser)

4. Quel est votre code postal?

5. Avez-vous participé à l'une ou l'autre des activités organisées par la MRC dans le cadre de cette démarche participative ou avez-vous l'intention de le faire?

- Non
- Oui
Si oui, laquelle?

Section 2 : Intérêt et préoccupations à l'égard du développement éolien

Dans l'éventualité où des projets éoliens sont proposés sur le territoire maskoutain :

6. Quelles sont vos préoccupations? (Plusieurs réponses possibles)

- Bruit
- Santé
- Cohabitation des usages du territoire (ex. proximité des résidences)
- État des infrastructures municipales (ex. routes)
- Paysage
- Protection des terres agricoles
- Préservation de la biodiversité (faune et flore)
- Valeur des propriétés
- Taille et ampleur des projets
- Autres (veuillez préciser)

7. Selon vous, quelles seraient les conditions gagnantes pour assurer une bonne intégration des projets dans leur milieu?

8. Quel devrait être le rôle de la MRC dans ces projets? (Une seule réponse possible)

- Promoteur unique
- Partenaire avec une entreprise privée
- Gestionnaire du territoire seulement (encadrement réglementaire)

Section 3 : Intérêt et préoccupations à l'égard du développement d'autres formes d'énergie renouvelables)

9. La MRC devrait-elle évaluer le développement d'autres formes d'énergies renouvelables sur son territoire (ex. solaire, géothermie, bioénergie)?

Oui

Non

Pourquoi?

10. Quelles seraient vos préoccupations? (Plusieurs réponses possibles)

Bruit

Santé

Cohabitation des usages du territoire (ex. proximité des résidences)

État des infrastructures municipales (ex. routes)

Paysage

Protection des terres agricoles

Préservation de la biodiversité (faune et flore)

Valeur des propriétés

Taille et ampleur des projets

Autres (veuillez préciser)

11. Selon vous, quelles seraient les conditions gagnantes pour assurer une bonne intégration des projets dans leur milieu?

12. Quel devrait être le rôle de la MRC dans ces projets?

- Promoteur unique
- Partenaire avec l'entreprise privée
- Gestionnaire du territoire seulement (encadrement réglementaire)
- Aucune implication

Section 4 : Utilisation des retombées économiques

13. Si des projets d'énergie renouvelable sont réalisés sur le territoire et qu'ils engendrent des retombées économiques pour la MRC, à quoi devraient-elles servir? (Trois réponses possibles)

- Infrastructure et aménagement du territoire (ex. amélioration des routes, pistes cyclables, transport en commun, etc.)
- Développement économique local (ex. soutien des entreprises, formation, développement de la main d'œuvre, etc.)
- Appui au milieu agricole (ex. soutien à la relève, projets en agroenvironnement, etc.)
- Développement social et communautaire (ex. soutien aux organismes, projets d'économie solidaire, etc.)
- Activités et infrastructures culturelles (ex. soutien aux organismes ou aux événements, lieux culturels, etc.)
- Activités et infrastructures sportives (ex. soutien aux organismes ou aux événements, installations sportives, etc.)
- Protection et mise en valeur de l'environnement (ex. parc régional, réhabilitation milieux naturels, plantation d'arbres, etc.)
- Autre (veuillez préciser)

Préc.

Terminé



ANNEXE D
Mémoire

Courriel envoyé à « énergies@mrcdesmaskoutains.ca » le 29 nov 2024
MRC-21 nov.- Causons éoliennes

Ce courriel fait suite la présentation du 21 novembre aux loisirs de Douville sur le thème « Causons éoliennes ». Je vous prie de transférer ce courriel à M Hugo Minée et Mme Jessica Marion. J'espère que les informations et les liens ci-dessous pourront être inclus dans les conclusions de la série de consultations de la MRC intitulée « Causons éoliennes »

Tout d'abord, nous voulons féliciter la MRC pour cet effort et sa bonne volonté avec sa série de consultations «Causons éoliennes». Cependant, nous sommes persuadés que la transition énergétique déborde du cadre d'une MRC. Ce sujet devrait être étudié dans son ensemble au niveau de la province de Québec; en fait, ce thème devrait être étudié au niveau du Canada et de TOUS les pays de la planète. C'est pourquoi, toutes ces études et consultations devaient se concentrer sur le projet de loi #69 de l'Assemblée nationale. Si adopté, PL69 édictera les règles du « jeu énergétique » pour les générations à venir. Tout comme de nombreux groupes, le CCCPEM a demandé, à plusieurs reprises un BAPE générique à ce sujet. Il faut voir plus que « l'arbre » de la transition énergétique au niveau de la MRC; il faut voir TOUTE la «forêt» au niveau planétaire!!!

Le CCCPEM a déposé un mémoire de 33 pages(avec les annexes) à la Commission parlementaire qui étudie le PL 69 (Je peux vous expédier le mémoire complet si vous le désirez!) Voici un résumé de la conclusion;

« <https://rveq.ca/replique-opinions/pl69nbsp-brader-notre-hrita4-pour-un-plat-de-lentilles-> »

Nous constatons que les lobbys utilisent souvent les mots de façon erronée pour induire les citoyens et les élus en erreur; il faut une véritable transition énergétique. Dans le texte ci-dessous, je réponds à votre annonce de «Causons éoliennes » (Ce texte a été publié dans Le Courrier de Saint-Hyacinthe du 28 novembre à la page 11)

« <https://rveq.ca/replique-opinions/causons-oliennes> »

Autres formes d'énergies renouvelables

Comme énergies renouvelables, il y a plus que l'éolien; il y a d'autres types d'énergies renouvelables; elles sont probablement mieux adaptées à être produites dans la MRC des Maskoutains que des éoliennes géantes.

GNR

Quant au GNR, ce sera toujours une production marginale d'énergie. Mais il est préférable de fabriquer du gaz « naturel » que de laisser les matières putrescibles pourrir dans une décharge et que ce CH₄ s'échappe dans l'atmosphère. Comme gaz à effet de serre, le méthane est 86 fois plus nocif que le carbone. La biométhanisation devient un «cycle court» du carbone plutôt qu'un cycle long avec du gaz « fossile ». Dans la région, nous avons 2 usines de biométhanisation; cependant ces usines ont des problèmes qu'il faudra régler.

« <https://rveq.ca/replique-opinions/le-gnr-et-ses-nbspbibittesnbsp> »

Le solaire à grande échelle

Beaucoup de grands édifices ont un toit plat; pensons à la Polyvalente Hyacinthe-Delorme, au centre

d'achat des Galeries Saint-Hyacinthe, et aux magasins Walmart et Canadian tire. Ces toits pourraient être recouvert de panneaux solaires qui fourniraient de l'électricité au bâtiment ET à Hydro-Québec. Bien évidemment, les architectes et les ingénieurs en bâtiment devront s'assurer que le bâtiment soit assez solide pour supporter le poids supplémentaire, saura résister aux grands vents tout en assurant l'étanchéité du toit.

De plus, les terrains de stationnement de ces grands édifices sont des espaces de bitume qui deviennent des îlots de chaleur insupportables en été. Pourquoi ne pas mettre des panneaux solaires au-dessus? Ce double emploi de l'espace produirait de l'électricité au lieu d'être un simple stationnement.

Le solaire à l'échelle individuelle

Aux USA, il y a beaucoup de « roof top solar ». Cela permet aux individus de produire leur propre électricité. En combinant cela à un compteur électrique «renversible», le citoyen produit son électricité le jour, vend son surplus à Hydro-Québec et achète son énergie d'HQ durant la nuit. À la fin du mois, le citoyen reçoit son relevé de compte; il aura soit une petite facture à payer, soit un chèque.

Si ce même citoyen ajoute une batterie à son projet de panneau solaires, il pourrait emmagasiner son énergie et devenir complètement autonome de HQ. Alors, celui-ci n'aura plus de soucis d'une panne généralisé comme durant le grand verglas de janvier 1998!

La géothermie

Une expérience dans la région de Boston est très intéressante. HEET permet à un quartier de faire usage de l'expertise du distributeur de gaz naturel (Dans notre cas, ce serait Énergir!) pour se convertir à la géothermie. Il y a un autre grand avantage à l'approche HEET; **au lieu que le distributeur de gaz soit un « adversaire » à la transition énergétique** (pcq il veut sauvegarder ses parts du marché!!!), **on utilise son expertise en installation de tuyaux souterrains** et ainsi, il est plus facile d'obtenir sa coopération. Voir (malheureusement en anglais)

« <https://www.heet.org/what-is-gas-to-geo> »

« <https://www.heet.org/building-transition> »

« <https://www.heet.org/blog-items/13-massachusetts-communities-kickstart-new-geothermal-networks-with-450-000-in-funding-from-masscec> »

Et un article de ABC news au sujet du « networked geothermal »

« <https://abcnews.go.com/US/kind-geothermal-system-cool-heat-dozens-homes-massachusetts/story?id=110812475> »

Lennox Island; Une nation autochtone de l'Île du Prince Édouard à imiter

« https://www.nationalobserver.com/2024/11/27/news/solar-panel-east-coast-energy-self-sufficiency-PEI?utm_source=National+Observer&utm_campaign=cd07f56030-EMAIL_CAMPAIGN_2024_11_27_01_50&utm_medium=email&utm_term=0_cacd0f141f-cd07f56030-277064766 »

Causons éoliennes

C'est le titre d'une annonce de la MRC des Maskoutains qui invite les citoyens et citoyennes à une démarche participative au sujet des énergies renouvelables. À première vue, c'est une très bonne idée. De plus, à la même page, le député de Saint-Hyacinthe-Bagot, M. Savard-Tremblay, en remet avec un texte dont le titre est « *Transition énergétique : plus que jamais, Maitres chez nous* ». [1] Au moment où la désastreuse COP29 a lieu dans l'état pétrolier de l'Azerbaïdjan, [2] nous sommes comblés d'entendre toutes ces belles paroles que nous désirons si ardemment entendre! Malgré la bonne volonté de certains intervenants, le parcours vers cette transition énergétique est parsemé d'embûches.

Malheureusement, les experts en communications des multinationales des énergies utilisent les mots de la transition énergétique comme des pièges à ours pour mousser leurs intérêts au détriment de la population. Ces experts prostituent le sens des mots. Dans mon dictionnaire, la deuxième définition de ce verbe se lit comme suit: « *prostituer* : 2.litt. avilir par intérêt... » [3] Avec cette désinformation systématique, est-il étonnant que bon nombre de personnes de bonne foi en viennent à perdre leur latin? Pour se protéger de ces attrape-nigauds, il faut apprendre à analyser CE QUI N'EST PAS DIT dans chaque situation car c'est dans le non-dit que se cachent les arnaques!

À titre d'exemple, prenons le mot « renouvelable ». Comme tout le monde veut se l'approprier, les « pimps de l'information » l'utilisent à toutes les sauces. Par exemple, est-ce que faire des coupes à blanc de forêts en Colombie-Britannique pour que la multinationale DRAX produise de « l'électricité renouvelable » en Angleterre est une bonne idée? [4] D'accord, c'est renouvelable, mais il faudra un siècle pour que la forêt se régénère! Entre-temps, nous avons un urgent besoin de ces arbres pour capturer du carbone et fournir des matériaux de construction. De même, la bioraffinerie de Greenfield Global, à Varennes, produit de l'éthanol « renouvelable » fabriqué avec du maïs-grain pour rendre l'essence plus « verte ». Selon un article du *Devoir*, si on acceptait la proposition d'ajouter 15 % d'éthanol à l'essence, la quasi totalité de la production de maïs-grain du Québec serait nécessaire pour produire ce « carburant renouvelable ». [5] La question qui tue : est-ce que notre agriculture doit nourrir les automobiles ou doit-elle nourrir la population? Reste à savoir si l'empreinte totale de ce « carburant renouvelable » (le labourage, la préparation du sol, l'utilisation d'engrais et de pesticides, la récolte, le séchage, etc) produit plus de gaz à effet de serre (GES) que son équivalent fossile!

Tout comme M. Savard-Tremblay, je grince des dents lorsque mes impôts servent à payer les 34 milliards de dollars requis pour tripler la capacité de l'oléoduc Trans Mountain. Ce pipeline a un seul but : produire plus de barils de « Western Canadian Select » qui rejeteront des millions de tonnes de GES dans l'atmosphère. Peut-on m'expliquer logiquement comment le fait d'augmenter notre production de GES avec ce pétrole contribuera à « décarboner » notre production d'énergie dans le cadre des changements climatiques?

Alors, comme le suggère la MRC, « causons énergies » en ce début du 21^e siècle. Cette conversation doit obligatoirement tenir compte du projet de loi n° 69 (PL 69) présenté par le ministre Fitzgibbon et maintenant défendu par la ministre Fréchette. Ce projet de loi est touffu et difficile à comprendre. Si on le simplifie à l'extrême, on peut dire qu'il produira les effets suivants : a) il concentre le pouvoir dans les mains du ministre, ce qui laisse le secteur énergétique dépendre de l'humeur politique du moment; b) il donne le droit de vendre des actifs ou d'avoir un réseau privé, ce qui pourrait constituer un détournement d'actifs qui nous appartiennent vers des compagnies privées; c) il concentrera les activités d'Hydro-Québec sur les terres publiques du nord tandis que les compagnies privées agiront dans les milieux habités comme sur nos terres agricoles; d) il semble nier l'expertise d'Hydro-Québec en plus d'obliger celle-ci à acheter « à perte » de l'électricité de ces compagnies privées, ce qui, à

moyen terme, hypothéquera la santé financière d'Hydro-Québec; e) chaque éolienne devient une enclave énergétique privée, ce qui est contraire au schéma d'aménagement des municipalités et de la MRC. Dans un mémoire de 25 pages (plus les 4 annexes) présenté à la Commission parlementaire, le CCCPEM a exigé le retrait de ce projet de loi dans sa forme actuelle tout en continuant de réclamer un BAPE générique pour débattre de la transition énergétique.

Au centre-ville de Saint-Hyacinthe, nous avons un symbole d'une politique énergétique éviscérée de son sens premier. La centrale électrique située à l'extrémité du barrage Penman a été construite par Boralex durant les années 90, puis a été revendue à la compagnie ontarienne Algonquin Power. Le seul objectif d'Algonquin Power est de fournir des profits à ses actionnaires, peu importe les effets négatifs de son surturbinage sur la qualité de vie des Maskoutains et de tous les êtres vivants du bassin versant de la Yamaska. En période d'étiage, si la ville a « l'outrecuidance » de demander un peu de respect pour le vivant et le bien commun de ses 60 000 citoyens, cela devient une excuse « légale » parfaite pour ne pas payer de redevances. Pourtant, on a nommé cette centrale « T.-D.-Bouchard » pour honorer la mémoire de ce ministre qui a piloté la loi créant Hydro-Québec et qui est devenu son premier président en avril 1944.

Cette centrale « T.-D.-Bouchard » serait-elle le symbole des absurdités d'une privatisation « à la pièce » que le PL 69 semble proposer? Serait-ce le symbole d'un cheval de Troie qui s'est donné comme mission de revenir au TRUST DE L'ÉLECTRICITÉ des années 1930? Est-ce que l'utilisation erronée du nom de « T.-D.-Bouchard » par une compagnie privée comme Algonquin Power se veut une insulte à la mémoire du père fondateur de la nationalisation de l'électricité?

La notion de développement durable doit nécessairement inclure des composantes économiques, environnementales et sociales. Si on veut réellement « causer éoliennes », cette conversation doit ignorer les slogans faciles des « proxénètes de l'information » et aller au cœur du sujet. Au 21^e siècle, l'électricité sera l'énergie primordiale de la transition énergétique. Présentement, sur l'échiquier politique continental, le Québec a « dans sa main » un atout puissant, soit LA SOURCE d'énergie du siècle à venir. Il faudrait un manque flagrant de sens stratégique pour DONNER « cette carte » à des compagnies privées comme Algonquin Power, Boralex, Innergex et *tutti quanti*. Si nous voulons être véritablement MAÎTRES CHEZ NOUS, nous devons nous assurer que le projet de loi n° 69 n'inocule pas une mort programmée à notre symbole national. La « centrale T.-D.-Bouchard », située au centre-ville, est le symbole d'un slogan émasculé, et vidé de son sens véritable.^[6] Hydro-Québec ne doit jamais être un partenaire ou un actionnaire d'une compagnie privée : MAÎTRES CHEZ NOUS veut dire qu'Hydro-Québec est le maître d'oeuvre!

Gérard Montpetit
Membre du CCCPEM
le 18 novembre 2024

1) *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, édition papier du 14 novembre 2024, page 11

2) <https://www.nationalobserver.com/2024/11/18/opinion/burning-comforting-illusions-cop29-baku/>

3) *Dictionnaire du français Plus*, ISBN 2-7617-0508-4, page 1347

4) <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1923288/forcé-exploitation-durable-arbres-ancienne>

5) <https://www.ledevoir.com/environnement/608421/agriculture-l-ethanol-va-exercer-une-pression-énorme-sur-le-secteur-agricole/>

6) <https://rsq.ca/replique-opinions/pl69nbsp-brader-notre-heritage-pour-un-plat-de-le-tallex>



ANNEXE E
Revue de presse

Revue de presse

Le Courrier de Saint-Hyacinthe - 12 décembre 2024 - *Parc éolien - La MRC des Maskoutains intéressée par un partenariat* - <https://lecourrier.qc.ca/la-mrc-des-maskoutains-interessee-par-un-partenariat/>

Le Courrier de Saint-Hyacinthe - 28 novembre 2024 - *MRC des Maskoutains - Le dialogue sur les éoliennes se poursuit* - <https://lecourrier.qc.ca/le-dialogue-sur-les-eoliennes-se-poursuit/>

Le Courrier de Saint-Hyacinthe - 28 novembre 2024 - *Forum - Causons éoliennes* - <https://lecourrier.qc.ca/causons-eoliennes/>

Le Courrier de Saint-Hyacinthe - 12 décembre 2024 - *Forum - Causons éoliennes... en rattrapage* - <https://lecourrier.qc.ca/causons-eoliennes-en-rattrapage/>

Presse-toi à gauche - 26 novembre 2024 - *Causons éoliennes* - <https://www.pressegauche.org/Causons-eoliennes>
